

entraid

CENTRE
OUEST

ÉDITION **CENTRE VAL-DE-LOIRE**

OCTOBRE 2018

DOSSIER
DES CUMA
DINA-MIQUES

VITICULTURE
LA CUMA
GÈLE LES RISQUES



Ça bouge dans nos cuma

GESTION
ASSISTANCE
À LA CARTE

CONTRÔLE
DES ENGINES
DE LEVAGE
DANS LES CLOUS

RENCONTRE
DES PROJETS
AMBITIEUX





SPÉCIAL CUMA :
FRAIS DE DOSSIER OFFERTS

FINANCEZ VOTRE MATÉRIEL DIRECTEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

Besoin de changer de matériel ? Qu'il soit neuf ou d'occasion, retrouvez directement chez votre concessionnaire l'offre Actimat du Crédit Mutuel pour financer votre achat. Selon vos possibilités et vos besoins, vous pourrez également financer avec Actimat la part TVA. **POUR VOUS ÉQUIPER, ACTIMAT VOUS SIMPLIFIE LA VIE.**

VOS CORRESPONDANTS :

Cher et Indre : Gwenola JACOB au 06 75 42 45 79
Eure-et-Loir : Max VAN DER STICHELE : 06 85 32 89 24
Indre-et-Loire et Loir-et-Cher : Olivier HARDOIN au 06 85 32 89 47
Loiret : Julien LACOTTE au 06 42 41 63 99



Découvrez les **nouveaux** essieux

TEKNOAX

Fiabilité, performance et innovation, sont les maîtres mots à l'origine du développement des essieux Teknoax.

Le **corps d'essieu** est réalisé **sans soudure**, cette conception permet de répondre aux contraintes les plus exigeantes avec une répartition idéale de la matière.

Le **nouveau joint d'étanchéité** permet une excellente tenue de la lubrification des roulements.

Les essieux Teknoax sont également équipés d'un **écrou de précision**, permettant un serrage précis et garantissant une meilleure durée de vie des roulements.

Une **puce électronique incorporée**, proposée en option, permet l'identification et le suivi de l'entretien via l'application pour smartphone.

Les essieux Teknoax, en version fixe ou suiveur, peuvent être associés à l'ensemble des trains roulants Colaert Essieux, suspensions mécaniques, pneumatiques et hydrauliques pour des performances inégalées !

COLAERT ESSIEUX
11 bis Route Nationale 59189 Steenbecque (France)
Tel. +33 (0)328438550- Fax +33 (0)328436863 - commercial@colaertessieux.fr - www.colaertessieux.fr

ÉDITO

Stéphane Desbois,
président
de la Frcuma
Centre
Val-de-Loire



Ça bouge dans les cuma

Force est de constater que l'union fait la force. Les agriculteurs trouvent leur compte à se regrouper pour réfléchir et travailler ensemble. Les matériels dans nos cuma ne sont qu'accessoires, les hommes qui la composent en sont les forces vives. Aujourd'hui, on ne partage plus simplement du matériel mais aussi des idées, de l'innovation, de la main-d'œuvre. C'est à partir de cet ensemble que l'on réussira demain. Économiquement mais surtout psychologiquement, c'est rassurant d'être en groupe.

De nombreux projets, boostés par les DiNA notamment, sont dans les tuyaux et les esprits s'ouvrent à de nouveaux défis, économiques, humains, environnementaux...

Nos équipes sont à votre disposition et s'efforceront de vous accompagner en fonction de vos besoins naturellement. Le conseil d'administration, le directeur et moi-même multiplions les rencontres avec tous nos partenaires (élus, OPA, banques...) afin de mettre en avant ces ambitions et trouver des ponts pour faire avancer les choses dans le bon sens. Ne baissons pas les bras, le mouvement cuma bouge, restons ambitieux. ■

SOMMAIRE

Dossier DiNA

- 05 | des cuma DiNA-miques
- 05 | cuma du Ronceau: du DiNA au hangar



- 07 | cuma de Grossouvre: du DiNA au salarié

Viticulture

- 10 | la cuma gèle les risques

Gestion

- 13 | assistance à la carte

Machinisme

- 14 | des engins de levage dans les clous

Rencontre

- 15 | cuma des Buthons: ambitieux mais cohérents

entraid

Revue éditée par la **SCIC Entraid**, SA au capital de 45 280 €. RCS : B 333 352 888. Siège social 73, rue St-Brieuc, CS 56 520, 35065 Rennes cx. (02 99 54 63 12) Siège administratif (05 62 19 18 88) PDG et Directeur de la publication L. Vermeulen Impression Capitouls, 31130 Balma - Provenance papier: Belgique - Taux de fibres recyclées: 0% - FSC® Mix - Empreinte carbone: 784 kg CO2/t. Abonnement 1 an: 62,50 € - Tarif au N°: 8€ Abonnement 1 an: 62,50 € - Tarif au N°: 8€ - Toute reproduction interdite sans autorisation et mention d'origine. www.entraid.com



Association
de Gestion
et Comptabilité



05 49 94 13 35
agc.79@cuma.fr

Près de 900 dossiers
comptables

Fédère 9 départements autour
des comptabilités de CUMA



Nos missions

- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- Conseils de gestion spécifiques
- Mission d'expertise comptable





365FarmNet

La solution pour
votre exploitation

Le Porsche est dans le pré

Inscrivez-vous sur
365FarmNet.fr/Porsche
et **gagnez** un Porsche Junior
de 1961!



CLAAS

- 135 COLLABORATEURS
- 1000 HEURES DE FORMATION/AN
- 11 SITES
- OCCASIONS GARANTIES CONSTRUCTEUR
- DEPUIS 90 ANS A VOTRE SERVICE
- 75 TECHNICIENS ET CAMIONS ATELIER
- 7j/7 DURANT LA SAISON

DOUSSET MATELIN

Le savoir-faire d'une équipe
6 départements : 37.79.86.16.87.24.19
Plus d'informations au 05.49.54.22.20

Suivez-nous sur www.dousset-matelin.com ou facebook.com/Dousset.Matelin

LA RÉFÉRENCE DES PROFESSIONNELS

L'épareuse,
C'EST TELLEMENT PLUS
SIMPLE ET RENTABLE
AVEC LES SERVICES DU DIRECT-CONSTRUCTEUR*

Fabriquée en France

* Montage, prise en main, conseils, formation, visites périodiques et SAV par un technicien usine NOREMAT

NOREMAT
www.noremat.fr

En direct dans votre région, les services d'un spécialiste

Agence AUXERRE
ZAC les Bréandes / 10 rue de l'Auge / 89000 PERRIGNY / Tél. 03 86 94 07 93

Des cuma DiNA-miques

Pour échafauder leur avenir et mener à terme leurs projets, les cuma ont l'opportunité de s'appuyer sur le Dispositif National d'Accompagnement (DiNA). Deux d'entre elles ont franchi le pas dans le Loiret et le Cher. Le point avec Arnaud Bontemps, chef du service Economie agricole et rurale de la DRAAF du Centre Val de Loire.

Propos recueillis par Jean-François Méré

Les cuma sont un modèle de coopération qui valorise l'entraide, la mutualisation des charges et des équipements. C'est une démarche d'optimisation économique. Elle repose sur un collectif, qui nécessite une gouvernance solide. La cuma devrait être pensée comme une démarche de projet et peut aussi être le cadre d'innovations et de changements de pratiques car on apprécie mieux les enjeux et les risques à plusieurs.

Au vu de ces enjeux, le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation a

mis en place le dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des cuma par arrêté du 26 août 2015. Ce dispositif comprend deux volets d'aide. Le premier est une aide à la réalisation d'un conseil ou audit stratégique réalisé par un organisme agréé, qui conduit à un plan d'actions afin d'améliorer sa performance, économique, environnementale ou sociale.

Le second est une aide aux investissements de bâtiments (hangars, bâtiments destinés à accueillir les matériels, etc.), s'ils s'inscrivent

dans le cadre du plan d'action issu du conseil stratégique.

L'aide est attribuée dans le cadre du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA).

Les cuma ont aussi beaucoup d'autres défis à relever : aider les jeunes à s'installer, renouveler les adhérents, moderniser, faire évoluer les pratiques agronomiques ou de gestion, identifier les opportunités. Nul doute que cet outil est à réinventer en permanence au service de la compétitivité. ■



Arnaud Bontemps, chef du service Economie agricole et rurale de la DRAAF (en charge du dispositif DiNA cuma).

CUMA DU RONCEAU

Du DiNA au hangar



Henri Ganzin, président de la cuma du Ronceau.

Retour sur le parcours de la cuma du Ronceau située près de Montargis dans le Loiret, qui vient de construire son hangar. Entretien avec Henri Ganzin, le président.

Propos recueillis par Mathieu Teixeira

Le projet de la cuma a commencé par un conseil DiNA, pourquoi?

Henri Ganzin. Au départ on s'est posé la question : pourquoi faire un DiNA ? A quoi bon se mettre deux jours en réunion pour faire un point de notre cuma que l'on connaît si bien ! On s'est aperçu lors de la première journée que nous avons des « loupés » dans notre gestion administrative et que nous avons besoin de consolider certains points, tels que le règlement intérieur et les bulletins d'engagement, et d'intégrer la nouvelle version des statuts.

A quoi vous a aidés le DiNA dans vos projets ?

HG. Le DiNA a servi de tremplin pour le groupe. Le conseil d'administration avait déjà l'idée du hangar, mais il fallait proposer l'idée à l'ensemble des



Visite du chantier de construction du hangar de la cuma du Ronceau dans le Loiret décidée dans le cadre d'un DiNA.



Siège : 41500 MER - 02 54 81 01 77

Il y a forcément **LE John Deere** qui vous correspond



JOHN DEERE

Série 5 5115M



Série 6 6215R



Série 7 7290R



Série 8 8345R



⇒ de 75 à 600 cv

28200 Chateaudun - 02 37 94 03 70

45130 Epieds en Beauce - 02 38 74 28 38

41700 Contres - 02 54 79 50 78

41170 Mondoubleau - 02 54 89 14 10

37800 Noyant de T.
02 57 21 09 00

37600 St-Jean-St-G.
02 47 94 86 30

37110 Neuville s/Brenne
02 47 29 61 10



CONSTRUCTIONS TRILLOT

Les grands espaces

sans contraintes



Charpente, Ossature bois, Couverture, Bardage
Bâtiments industriels et AGRICOLES
Manèges équestres

49500 CHAZE-SUR-ARGOS

Tél. 02 41 260 260 - Fax : 02 41 260 261

trillot@wanadoo.fr

**N'hésitez pas à nous consulter pour tous vos projets :
DEVIS GRATUIT**

AFC
AGRI FRANCE CARBURE.fr fabricant

La référence qualité prix

ZA Auralis - La Maucarriere 79600 Tessonnière
☎ 05 49 63 63 63 - Fax 05 49 63 63 64

AGRILISMAT, AGRIBAILMAT
INVESTISSEZ DANS DU MATÉRIEL
À LA HAUTEUR
DE VOS AMBITIONS

CONTACTEZ-NOUS :
09 84 98 98 98
appel.nos.clients@banquepopulaire.fr
www.bpvf.banquepopulaire.fr

SA coopérative de Banque Populaire à capital variable
9 av. Newton, 78180 Montigny-Le-Bretonneux.
SIREN 549 800 373 RCS Versailles. Crédit photo : Corbis.

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
ADDITIONNER LES FORCES
MULTIPLIER LES CHANCES

●●● cumistes. En 2016, l'année a été difficile économiquement et humainement parlant pour le monde agricole. Les projets n'étaient plus à l'ordre du jour. Nous avons une crainte lorsque nous avons fait voter le projet à bulletin secret. L'idée a été validée à l'unanimité, il ne restait plus qu'à travailler. Une commission Bâtiment a été créée au sein de la cuma, afin d'organiser les actions, trouver la bonne localisation, gérer le dossier administratif, rechercher les devis, déposer le permis de construire, constituer le dossier PCAE. Chacun a pris sa part de responsabilité dans les démarches. Nous avons trouvé le lieu suite à la réflexion lors du DiNA et après un travail sur la répartition géographique des adhérents.

Quel concept de bâtiment avez-vous choisi ?

HG. Nous avons voulu trouver un concept qui soit le reflet de notre cuma. Au départ, nous avons fait appel à un architecte pour notre projet. Mais le résultat ne correspondait pas à nos attentes. Alors nous avons fait par nous-mêmes.

Le bâtiment mesure 82 m de long par 19 m de large soit 1685 m². Nous avons acquis un terrain de 7000 m². Nous voulons un bâtiment évolutif avec une partie stockage du matériel, mais aussi une partie atelier de 480 m², une aire de lavage du matériel et du pulvérisateur. Ce bâtiment doit nous correspondre et répondre à nos besoins, notamment sur la maintenance de notre parc matériel.

Comment avez-vous financé le projet ?

HG. Bonne question ! Dès le départ, nous avons voulu être clairs avec nos adhérents, lors de l'examen du projet en assemblée générale, nous avons abordé cette question. Il en est ressorti que les adhérents étaient d'accord à condition de respecter un maximum de 10 % du chiffre d'affaires de la cuma. Il ne restait plus qu'à réfléchir sur les ressources de financements.

La réalisation du DiNA stratégie nous a permis d'accéder au financement DiNA cuma de l'État et du Feader. Nous avons aussi opté pour le montage de panneaux photovoltaïques pour une puissance de 100 kW.



Les « pilotes » de la construction du hangar de la cuma du Ronceau dont le projet a été décidé à l'unanimité.

Des premières réactions ?

HG. Certains nous ont dit : « *trop grand* », d'autres « *trop petit* »... La structure prend forme ; malgré des conditions climatiques délicates pour les monteurs, le chantier avance bien. Notre bâtiment doit être opérationnel dès la rentrée de septembre. Nous pourrions ainsi marquer l'aboutissement du projet.

Et les autres projets de la cuma ?

HG. Nous avons changé l'intégrale à betteraves en 2018, le projet bâtiment en 2016-2018. La question du renouvellement des batteuses en 2019 pourrait être d'actualité. Nous pré-

voyons aussi l'embauche d'un mécanicien pour notre atelier en octobre prochain qui sera le point final de ce projet.

Quelles leçons tirez-vous de tout ce parcours ?

HG. Un tel projet marque le travail d'un groupe. Et les réflexions qui en découlent montrent l'intérêt du collectif. La cuma a grandi depuis sa création en 1980. Aujourd'hui, nous sommes à environ 250 000 € de CA pour 43 adhérents et 25 activités. Nous restons une coopérative à taille humaine avec ses « *caractères forts* », mais qui en font sa force... ■

CUMA DE GROSSOUVRE

Du DiNA au salarié de cuma

La cuma de Grossouvre, située près de Sancoins dans le Cher, s'est offert un conseil DiNA pour ses 30 ans, avec l'idée d'écrire les prochaines pages de son histoire déjà très riche. Résultat : elle embauche son premier salarié et s'offre un nouveau départ !

Par Kévin Chantereau

La cuma de Grossouvre avait plusieurs problèmes à traiter impérativement en 2018. Jean Maguet, son président et chauffeur principal de la presse, va bientôt partir en retraite et souhaite passer la main. En paral-

lèle, le renouvellement de la presse est sur la sellette. Sans chauffeur, pas de renouvellement. Le DiNA, au-delà du bilan du fonctionnement de la cuma, a permis de poser la question de la création d'un emploi salarié pour pérenniser ●●●

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

La force d'un réseau au service
des agriculteurs en Val de Loire

Gestion de
la paie

Expertise
comptable

Ressources
Humaines

Conseil
en droit social

Conseil
d'entreprise

Conseil
juridique
et fiscal

Conseil
en patrimoine

Solutions
informatiques

Formations

Environnement



entreprendre, ensemble
pour la performance
des hommes et des entreprises

Alliance Centre
02 38 22 37 70
alliance@cerfrance.fr

Val de Loire
02 54 55 34 00
valdeloire@cerfrance.fr



Des professionnels du remplacement
FORMÉS ET QUALIFIÉS

Un **SERVICE PERSONNALISÉ**
réactif et clé en main

Un réseau associatif
PROCHE DE VOUS

N'hésitez pas à nous contacter, OSEZ

Mail : centre@servicederemplacement.fr

TELEPHONES DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

18 • 02 48 23 45 89	41 • 02 54 46 25 27
37 • 02 47 25 21 79	36 • 02 54 07 09 53
28 • 02 37 24 46 55	45 • 02 38 71 91 30

www.servicederemplacement.fr



À VOS CÔTÉS
POUR RÉUSSIR

Conseil d'entreprise

» Pour vous aider dans la prise
de vos décisions stratégiques

Expertise comptable

» Comptes annuels
» Optimisation fiscale et sociale

7 agences en Indre-et-Loire
au service de plus de 1 000 exploitations agricoles

02 47 28 30 02 - cefiga@as-cefiga37.fr
www.as-cefiga37.fr



●●● l'activité presse et répondre aux besoins de main d'œuvre des adhérents.

UN DINA CENTRÉ SUR L'EMPLOI

Dès la première réunion DiNA en janvier 2018, l'état des lieux a mis en évidence le besoin de main d'œuvre sur la cuma, pour la conduite et l'entretien des matériels. Le dispositif d'accompagnement s'est donc centré sur l'emploi en sachant qu'il fallait trouver une solution assez rapidement pour la prochaine saison de paille. La seconde étape a été de recenser, par un questionnaire, les adhérents ayant des besoins de main d'œuvre sur leurs exploitations et intéressés par un emploi partagé. Bilan : la cuma a constaté que des besoins de main d'œuvre étaient également présents chez les adhérents.

VISITE D'UNE CUMA EMPLOYEUSE

Pour avancer dans le projet, rien de tel qu'un échange direct avec un autre groupe. La cuma de Grossouvre est ainsi allée rencontrer la cuma des Jonquilles dans le Morvan (Nièvre). Cette dernière a fait part de son expérience et présenté son fonctionnement. Les adhérents du Cher ont vite pris conscience que le salarié était la pierre angulaire du groupe. A partir de là, les agriculteurs avaient une seule idée en tête : franchir le cap de l'emploi salarié.

Un second questionnaire a été distribué pour préciser les besoins et définir le profil du poste afin de ré-



Une rencontre très conviviale entre la cuma des Jonquilles et la cuma de Grossouvre alors en réflexion sur une création d'emploi. Un projet qui a abouti début juillet.

diger une offre d'emploi et lancer le recrutement. Au final, le salarié sera chargé de conduire les matériels de la cuma (presse à haute densité, télescopique, épareuse, etc.) à raison de 65 % de son temps et de les entretenir pour 10 % de son temps. Pour les 25 % restants, il sera mis à disposition sur treize exploitations. En mai, le groupe, toujours accompagné par l'animateur de la fédération, a travaillé sur le cadre juridique du groupement d'employeurs, et sur la mise en place d'un règlement intérieur. D'un point de vue organisationnel, le groupe a fait le choix d'opter pour l'outil « Mycuma Travaux » en vue de simplifier la saisie des temps de travaux.

LE CAP DE L'EMBAUCHE

En juin, la cuma a rencontré une dizaine de candidats. Un jeune



Suite au premier questionnaire, une ébauche de planning a pu être présentée.

homme du canton, issu du milieu agricole, a été retenu. Dans un premier temps, un TESA de 3 mois lui a été proposé avec un CDI à la clé. Depuis début juillet, cette nouvelle activité groupement d'employeurs est un réel succès, notamment par l'optimisation de la conduite de la presse, qui a été d'ailleurs renouvelée. Cette dernière a réalisé plus de 10 000 bottes ! La cuma réfléchit déjà à un deuxième salarié. ■

OUVRARD TOURAINE

- STE MAURE DE TOURAINE : Tél. 02 47 72 47 72
- BEAUMONT LOUESTAULT : Tél. 02 47 24 42 11
- AMBOISE : Tél. 02 47 30 40 00
- ST NICOLAS DE BOURGUEIL : Tél. 02 47 97 74 04
- ST GERVAIS LES 3 CLOCHERS : Tél. 05 49 86 62 62

www.ouvrard.com

UNE ENTREPRISE À TAILLE HUMAINE POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN !

OUVRARD TOURAINE, C'EST :

- 5 BASES DE PROXIMITÉ
- 30 VÉHICULES D'INTERVENTION
- 35 TECHNICIENS
- 10 CONSEILLERS VENDEURS PIÈCES

Magasin

Atelier

Viticulture
Viniculture

Irrigation

Matériels
Neufs et Occasions

La cuma gèle les risques

Pour réduire les risques de gel sur les vignes et sécuriser ainsi la production des adhérents, quelques cuma viticoles optent pour l'installation de tours antigel ou d'équipements d'aspersion.

Par Anthony Chambrin



La région Centre - Val de Loire compte plus de 50 cuma spécialisées en viticulture. Elles regroupent plus de 1 000 vigneron sur les trois départements du Val de Loire et réalisent un chiffre d'affaires annuel de plus de 2,5 millions d'euros. La lutte contre le gel engendre un développement important des cuma régionales. L'imbrication des parcelles amène en effet les vigneron à organiser collectivement la lutte. De ce point de vue, la cuma reste le moyen le plus sécurisant pour mettre en place, à long terme, les investissements nécessaires.

UN ALÉA QUI COÛTE CHER

Les aléas climatiques en général et les épisodes de gel en particulier engendrent des baisses de volume préjudiciables à l'équilibre économique des exploitations. Plus grave encore, le manque de vins peut engendrer des pertes durables de marchés. L'ensemble de la filière et l'économie locale sont ainsi régulièrement touchés. La succession d'années de gel accroît encore les difficultés. Au-delà de la garantie financière (assurance récolte), c'est

bien la préservation des volumes de production qui doit donc être privilégiée.

LES TOURS ANTIGEL

Le succès des tours antigel fixes, installées sur un socle de béton, s'explique par l'efficacité avérée de ce moyen de lutte et la facilité de mise en œuvre. Les tours fixes ont été choisies prioritairement car elles couvrent une surface plus importante. Chaque tour couvre environ 5 ha. Lorsque le vignoble le permet et que les vigneron parviennent à s'engager collectivement, les tours

La lutte contre le gel engendre un développement important de cuma spécialisées dont certaines sont équipées de tours anti-gel fixes et quelques autres de tours mobiles déployables

peuvent être disposées selon un quadrillage qui démultiplie l'efficacité. L'investissement est de l'ordre de 40 000 à 45 000 € HT par tour avec l'installation du socle béton. L'amortissement ainsi que la durée d'engagement est de l'ordre de 15 à 20 ans.

La cuma a aussi un rôle de coordination : le pilotage des tours est confié à des responsables mandatés pour assurer le déclenchement et ●●●

LE CONSEIL RÉGIONAL FINANCE DE NOMBREUX PROJETS

Interpellé par les vigneron suite à plusieurs épisodes de gel, le Conseil régional a mobilisé un budget important pour aider à la mise en place de moyens de lutte, dans le cadre de sa politique de soutien à la filière viticole : le cap'filière. En deux ans (2016/2017), 1,8 million d'euros d'aide, dont la moitié du Conseil régional et l'autre moitié du Feader (Fonds européen agricole de développement régional) ont été attribués pour l'installation de 184 tours anti-gel, pour un total de plus de 7 millions d'euros d'investissement. 60% de ces tours ont été acquises en cuma. Huit groupes de vigneron en cuma ont investi dans 109 tours, soit une surface protégée de plus de 500 ha sur quatre départements. Dans le prochain cap'filière 2018-2022, il est prévu d'aider à l'acquisition de 50 nouvelles tours en cuma. La protection de 100 ha par aspersion est également budgétée. ■

le fonctionnement le plus optimal possible des tours. D'ailleurs, un travail de recherche sur l'efficacité du fonctionnement des tours antigel a été engagé récemment afin d'en améliorer le pilotage.

La cuma permet également de mutualiser et de réduire les coûts de maintenance, d'entretien et de fonctionnement de ces tours.

DES CUMA ANCIENNES EN DÉVELOPPEMENT

La cuma des Vignobles a été créée en 2000, suite à plusieurs épisodes de gel. Elle est située dans le Cher sur l'aire d'appellation AOC Quincy. Trente deux tours équipées de bougies chauffantes et à motorisation diesel avaient alors été installées. Cette première tranche amortie, la cuma a investi en 2016 dans 27 nouvelles tours à motorisation gaz (Orchard Rite).

Dans le Loir-et-Cher, une cuma départementale spécifique de protection contre le gel, Protecgel, a été créée en 2004. Elle possède 25 tours dont 22 à gaz, du constructeur américain Orchard Rite. En Indre-et-Loire, la cuma Gel de Cravant, est localisée sur l'aire d'appellation AOC Chinon. Elle possède 46 tours antigel, dont 38 installées récemment.

La cuma des Saints de Glace a été constituée en novembre 2017 par huit exploitations viticoles. Les adhérents sont situés dans l'aire d'appellation AOC Chinon et AOC Touraine. Une autre cuma, la cuma des Tours, a quant à elle été constituée en juillet 2018 par neuf exploitations viticoles. Les adhérents sont situés dans l'aire d'appellation AOC Montlouis-sur-Loire, AOC Amboise, AOC Touraine.

Le soutien financier important apporté par le Conseil régional dans le cadre de sa politique de filière et l'abondement des fonds européens (Feader) a permis la concrétisation de nombreux projets en Centre-Val de Loire ces deux dernières années.

TOURS MOBILES ET PRATIQUES

Ces deux cuma récemment créées ont fait le choix de tours mobiles déplaçables diesel. Ainsi, 19 tours Tow and Blow du constructeur néo-zélandais doivent être installées. Ce

ANTHONY CHAMBRIN, CONSEILLER CUMA SPÉCIALISTE VITI-VINI

Dès 2016, lors de la construction du projet de régionalisation du réseau cuma, il avait été décidé de renforcer

l'accompagnement des cuma viticoles par l'embauche d'un

animateur spécialisé. Ce projet s'est concrétisé fin 2017 avec l'arrivée d'Anthony Chambrin. Basé à Blois, il assure l'animation et le suivi de toutes les cuma viticoles du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire. Il anime également les autres cuma du Loir-et-Cher. Anthony a travaillé plusieurs années chez plusieurs concessionnaires de matériels viti-vinicoles. Il met aujourd'hui cette expérience à votre service. N'hésitez pas à le contacter au 07 86 66 06 81. ■



modèle couvre entre 3 et 4 ha contre un gel jusqu'à -3°C. Il faut compter environ 35 000 € HT par tour. A la différence de sa concurrente américaine, qui peut couvrir jusqu'à 6 ha, elle ne nécessite pas de fondation au sol et peut donc être déplacée selon les besoins de ses utilisateurs (tour repliable et mobile). Elle est remorquable à l'aide d'un tracteur ou d'un véhicule utilitaire. Son socle de soutien doit être stabilisé pour sécuriser la position et mettre à niveau pour opérer mais aucun permis de construire n'est nécessaire. Le coût annuel prévisionnel s'établit ainsi à moins de 650 €/ha, ce qui est très compétitif par rapport à un achat individuel.

L'ASPERSION : UNE AUTRE ALTERNATIVE

L'aspersion des vignes semble également donner satisfaction. Principe : protéger le végétal par une fine couche de glace. Quand l'eau gèle, sa transition de la phase liquide à la phase solide est exothermique. L'eau, en gelant, libère des calories qui vont protéger le bourgeon qui est en-dessous contre le gel. Il faut ensuite impérativement maintenir l'arrosage en continu, jusqu'à ce que la température remonte au-dessus de +3°C.

Le système de protection contre le gel par aspersion est déclenché par une sonde dès que la température descend en dessous d'un seuil réglé généralement à +1°C. Une électrovanne alimente le réseau antigel. Des asperseurs ou micro-asperseurs projettent l'eau sur les arbres, les vignes ou les serres à protéger. Cependant, la technique est consommatrice en eau et impose une surveillance rigoureuse pour s'assurer qu'il n'y ait pas de fuites

dans les réseaux. De plus, les frais d'entretien de l'installation peuvent s'avérer coûteux. Actuellement, la cuma Protect 2001, située sur l'aire d'appellation AOC Saint-Nicolas de Bourgueil, met en œuvre ce mode de protection sur une petite centaine d'hectares.

DEUX NOUVELLES CUMA ASPERSION

La cuma Bourgueil Viti Aspersion a été créée fin juillet 2018 pour protéger une petite cinquantaine d'hectares de 19 exploitations viticoles situées sur l'aire d'appellation AOC Bourgueil. Une seconde cuma a été créée en septembre 2018 pour protéger 40 ha. Les contraintes de la Loi sur l'eau limitent ce type de projets. Par ailleurs, les coûts de revient varient énormément selon le coût de l'eau. Parfois, la cuma peut pomper directement dans un cours d'eau. Souvent, elle doit acheter des terrains pour construire des retenues d'eau et enterrer des canalisations jusqu'aux parcelles. Ce réseau peut être de plusieurs kilomètres avec des passages sous routes (voir même autoroute !!) à réaliser.

RÉFÉRENCES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES

Chaque épisode de gel successif génère de nouveaux projets de protection. L'année écoulée a vu la création de quatre nouvelles cuma en région Centre destinées à cette activité. Les animateurs cuma accompagnent ces projets qui nécessitent un à deux ans de travail en cas de création. Mais ils peuvent aujourd'hui s'appuyer sur des références sérieuses, tant sur le plan technique qu'organisationnel. ■

SOUTENIR L'AGRICULTURE, C'EST CULTIVER L'ÉCONOMIE LOCALE.

Depuis 120 ans, les Caisses régionales du Crédit Agricole travaillent avec l'ensemble des acteurs locaux pour soutenir les agriculteurs partout en France.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUELLE DU CENTRE OUEST. Société coopérative à capital variable agréée par l'État (Régistre du Commerce, RCS Nanterre, 541 009 487 RCS Nanterre, Siret 541 009 487). 20 rue Léonard de Vinci, 91044 Limoges Cedex. Tél. 05 45 45 26 50 - www.ca-centreouest.fr. Société d'assurance au régime des assurances agricoles en France (SIAA) n° 027 034.



L'AVENIR appartient à ceux qui INVESTISSENT TÔT

Partez gagnant en profitant des conditions et des financements morte-saison PÖTTINGER.

Jusqu'au 30 novembre 2018. Détails et conditions à découvrir chez votre concessionnaire partenaire et lors des salons de la rentrée.

www.poettinger.fr

 **PÖTTINGER**

Assistance à la carte pour les cuma

Les aspects administratifs pèsent de plus en plus sur les responsables de cuma et les agriculteurs en général. Certains peuvent apprécier un appui ponctuel ou régulier par une assistante professionnelle. Dans cet esprit, la frcuma propose un nouveau service d'assistance à la carte.

Par Nathalie Moreau

Deux postes d'assistantes administratives et comptables ont été créés en début d'année pour améliorer l'efficacité opérationnelle des animateurs. Dès la définition de ces nouveaux postes, l'idée est venue d'intégrer une mission d'assistance aux cuma, sous forme de prestation, afin de répondre aux besoins de soutien administratif des administrateurs.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE AU CHENIN

La cuma du Chenin en Indre-et-Loire a été la première à solliciter ce service début mai 2018, à raison d'environ deux demi-journées par mois. La cuma du Chenin est une cuma viticole sur l'appellation Montlouis-sur-Loire, composée d'une vingtaine d'adhérents pour environ 130 000 € de chiffre d'affaires. Les adhérents, majoritairement en vente directe, délèguent une bonne part des travaux mécanisés des vignes aux deux chauffeurs de la cuma (un CDI temps plein et un saisonnier).

Nathalie Moreau, assistante embauchée sur l'antenne de Chambray-les-Tours, intervient dans cette cuma. Elle vient sur place, dans le bureau de la cuma. Elle s'occupe, en collaboration avec les responsables, de la facturation mensuelle des travaux (sous le logiciel mycuma), du suivi des règlements, des courriers, du classement des factures fournis-

seurs et autres documents, des différentes démarches administratives (remboursement TIC, TESA...), de la mise à jour des adhérents et de leurs surfaces, des bulletins d'engagement, etc.

GAIN D'EFFICACITÉ ET RETOUR SUR INVESTISSEMENT

L'avantage pour la cuma est que Nathalie prolonge ensuite ce travail, sans perte de temps, en tant qu'assistante comptable, à l'antenne de Chambray. Elle y réalise la saisie des factures et des pièces qu'elle a traitées auparavant, sous le même logiciel, en lien avec le comptable de l'AGC cuma. Le nombre d'heures de saisie comptable est donc réduit. Ce qui diminue le prix de revient réel de la prestation pour la cuma.

MÊME POUR QUELQUES HEURES...

Le service s'adapte aux besoins de chacun. Toutefois, l'assistante travaille toujours sous l'autorité d'un responsable de la cuma. Voici quelques exemples :

- aider sur une journée un nouveau trésorier à vérifier et classer les factures afin de gagner du temps dans la réalisation de la comptabilité,
- venir une demi-journée ponctuellement pour préparer des courriers ou des bulletins d'engagement,
- accompagner sur site une démarche administrative pour la première fois ou chaque année (par



Nathalie Moreau au bureau de la cuma du Chenin, avec le secrétaire Benoît Mérias.

exemple pour le TESA),
• réaliser un secrétariat régulier toute l'année de quelques heures par semaine, par mois ou par trimestre.

ALLER PLUS LOIN

Les besoins en secrétariat sont importants. Le développement de la demande, tant des cuma que de leurs adhérents, peut permettre d'envisager la création d'emplois partagés d'assistantes. L'assistante peut être embauchée soit par les cuma qui sont maintenant reconnues comme groupement d'employeurs, soit via la fédération. L'important est de trouver ensemble la meilleure solution à un coût raisonnable. ■

INFOS PRATIQUES

- Renseignements et devis auprès de Nathalie Moreau au 07 71 85 80 56.
- Tarif: 30 €/h (plus déplacements).

Des engins de levage dans les clous

La vérification des engins de levage est une obligation réglementaire. C'est aussi une démarche sécurisante. Les précisions de Pierre Malinowski⁽¹⁾, technicien agro-équipement à la fédération départementale des cuma de l'Indre.

Propos recueillis par Marion Berthier

Les télescopiques, chargeurs et autres matériels de manutention peuplent les cours de ferme. Ils se sont rendus indispensables dans toutes les exploitations. De plus en plus de cuma franchissent aussi le pas en s'équipant. Le service rendu aux adhérents est indéniable en effet. Mais certaines contraintes réglementaires, datant de plus de 10 ans, sont encore trop souvent mises de côté !

CERTIFIÉS CONFORMES

C'est précisément l'objet de la « *vérification générale périodique des engins de levage* » (VGP), plus communément appelée « *contrôle des appareils de levage* ». Celle-ci est une obligation légale inscrite dans le Code du travail, et réglementée par l'arrêté du 1^{er} mars 2004. La VGP résulte de l'obligation de mettre à disposition des salariés et adhérents de cuma des équipements conformes et en bon état de fonctionnement.

QUELS MATÉRIELS SONT CONCERNÉS PAR CETTE VÉRIFICATION ?

Il s'agit des outils permettant de déplacer une charge par élévation : chargeurs frontaux montés sur des tracteurs (+ accessoires), télescopiques, chariots élévateurs, tractopelles, pelleuses et mini-pelles.



Si le matériel lève majoritairement des produits non conditionnés (vrac), une vérification annuelle suffira. C'est le cas le plus courant des chargeurs frontaux.

À QUELLE PÉRIODICITÉ DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS CES ENGINES ?

Elle dépend du travail de levage que l'on demande au matériel. Si celui-ci lève majoritairement des marchandises conditionnées (bottes, big bag, palettes...), alors il devra être vérifié tous les 6 mois. Les télescopiques sont les plus concernés. A l'inverse, si le matériel lève majoritairement des produits non conditionnés (en vrac), alors une vérification annuelle suffira. C'est le cas le plus courant des chargeurs frontaux.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il suffit d'appeler sa fédération ●●●

La périodicité des contrôles est de 6 mois si l'engin lève majoritairement des marchandises conditionnées. Dans ce registre, les télescopiques sont les plus concernés.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

	DÉPARTEMENTS 18 - 28 - 37 41 - 45		DÉPARTEMENT 36
	€ HT	Agriculteur non adhérent € HT	Cuma ou adhérent € HT
Chargeur frontal	70	75	65
Télescopique	70	80	70

(1) Pierre Malinowski a exercé pendant 20 ans le métier de mécanicien en concession, puis a complété ses compétences dans ce domaine grâce à une formation interne au sein de la fédération régionale.

N'HÉSITÉZ PAS À PRENDRE CONTACT

Toutes les occasions sont bonnes pour sensibiliser les agriculteurs, et pas seulement les adhérents ou responsables de cuma, sur ce sujet. Certes, la VGP représente un coût supplémentaire pour l'exploitation. Mais un accident est vite arrivé, et le coût humain et financier en serait largement alourdi si cette vérification n'était pas à jour.

Les étapes du protocole de vérification sont les suivantes :

1- Essai statique (à l'arrêt, moteur éteint) :

Etat général extérieur, cabine, rétroviseurs, capotage, essieux, châssis, moteur...

Vérifications en cabine : siège, ceinture de sécurité, commandes, éclairage...

2- Essai dynamique (en fonctionnement) : freinage, vérins, articulations...

3- Maintien de charge : levage d'une masse proche de la charge maximale autorisée, avec mesure de descente du bras.

••• de cuma de l'Indre. Les tournées de vérification sont organisées régulièrement. Le regroupement des appareils, cinq au minimum sur un même site, généralement au sein d'une cuma, permet de réduire le coût de la vérification et de proposer des tarifs intéressants aux agriculteurs.

COMMENT PRÉPARER CETTE VÉRIFICATION ?

Quelques éléments d'identification du matériel et du propriétaire doivent être relevés avant de commencer. Celui-ci peut les préparer pour gagner un peu de temps. Le plus important est de veiller à ce que certains documents soient présents en cabine : notice d'instructions, certificat de conformité, carnet de maintenance à jour et consignes de sécurité.

QUELLE EST LA DURÉE DE LA VÉRIFICATION ?

Elle dure 30 à 45 minutes, selon l'état du matériel. A noter : le propriétaire doit se rendre disponible pendant ce temps, pour effectuer les manœuvres nécessaires.

DES PARTENAIRES ENGAGÉS AUX CÔTÉS DES CUMA

Dans le cadre de sa politique de prévention, Groupama Rhône-Alpes Auvergne soutient la réalisation des vérifications périodiques dans le Cher en proposant une aide de 20 euros à ses sociétaires. Dans l'Indre, cette action est soutenue par la caisse régionale du Crédit agricole Centre-Ouest. ■

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFAUTS CONSTATÉS ?

Ils concernent les éléments de l'engin les plus sollicités en situation de travail : pivots des roues et rotules de direction, ainsi que les articulations en bout de bras de levage. Les défauts d'éclairage, les rétroviseurs cassés ou absents et le mauvais état de la cabine sont aussi régulièrement constatés.

QUELS DOCUMENTS REMETTEZ-VOUS À L'AGRICULTEUR ?

J'effectue un compte-rendu oral au propriétaire. C'est souvent l'occasion d'échanger à propos d'éléments ne faisant pas partie de la vérifica-

tion. Un rapport complet est ensuite envoyé rapidement au propriétaire et un macaron est apposé sur l'engin. Contrairement à un contrôle, aucune contre-visite n'est obligatoire. Mais la correction des défauts est néanmoins indispensable pour assurer la conformité du matériel mis à disposition.

QUELS RISQUES PREND-ON SI LE MATÉRIEL N'EST PAS VÉRIFIÉ ?

C'est évidemment en cas d'accident que cela posera problème. D'autant plus si le salarié ou l'adhérent a subi des dommages corporels. Le risque est que l'assurance ne prenne pas en charge le sinistre. Mais cela peut aller plus loin encore. Le propriétaire encourt une action civile pour faute inexcusable de la part de son salarié. De plus, l'inspecteur du travail se rend sur place et transmet un procès-verbal au procureur, qui peut décider de poursuivre le responsable et prononcer des sanctions pécuniaires, voire une peine d'emprisonnement. Enfin, une indemnisation peut également être demandée, au titre du préjudice moral et/ou matériel subi. ■

RENCONTRE EN EURE-ET-LOIR

Des projets ambitieux mais cohérents

Des projets, encore des projets ! La cuma des Buthons s'engage clairement depuis deux ans dans la mutualisation des matériels.

Par Kévin Gallien



A la cuma des Buthons, une véritable dynamique de groupe basée sur la convivialité a favorisé l'éclosion de plusieurs projets.

Vos contacts en Eure-et-Loir :

Kevin Gallien Tél. 06 24 69 56 14

et François Ferrando Tél. 07 71 25 89 71

Depuis bientôt deux ans, les membres de la cuma des Buthons, située dans le Perche à Saint-Victor-de-Buthon, ont l'habitude de se réunir pour lancer de nouvelles activités. Regroupant 34 adhérents, cette cuma était en déclin au milieu des années 2000. Mais l'arrivée de jeunes exploitants privilégiant le collectif et le cadre sécurisant de la cuma (dans un contexte agricole de plus en plus incertain), et l'intervention des animateurs de la fédération des cuma, ont redynamisé ce groupe. Ainsi, de nouvelles activités ont vu le jour et une section complète « *fenaïson* » a été mise en place. Herse de prairie, faucheuse, faneur, andaineur, presse à balles rondes, chargeur télescopique et plateaux fourragers sont venus gonfler la liste des outils à la disposition des adhérents. La

cuma des Buthons a ainsi servi de base solide et fiable pour mutualiser des matériels économiquement trop coûteux en individuel.

AUTONOMIE ALIMENTAIRE

L'objectif assigné à la cuma est ambitieux : maintenir et développer l'élevage local via l'autonomie alimentaire des troupeaux, par un affouragement en vert issu des exploitations. Les exploitants ne sont pas les seuls à avoir cru au collectif cuma : le Conseil régional Centre-Val-de-Loire et les fonds européens Feader ont apporté leur soutien grâce aux aides PCAE. Ces aides ont permis de réaliser l'ensemble des investissements malgré un contexte morose. Aujourd'hui, la réflexion porte sur la construction d'un bâtiment en cuma. Un projet ambitieux mais cohérent quand on note le développement fulgurant de ce petit groupe qui, deux ans auparavant, ne mettait pas encore la cuma au cœur de la gestion de leurs exploitations. ■

FACILITER LE RENOUVELLEMENT DE VOTRE MATÉRIEL AGRICOLE.



**CRÉDIT, CRÉDIT-BAIL,
LOCATION FINANCIÈRE.**

Des solutions de financement adaptées
à votre projet, au sein de l'offre Agilor.

